

UN GENTILHOMME DE MONPAZIER

Général de la République.

Jean-Baptiste de LAMOUREUX de la ROQUE-CUSSON est né à Monpazier le 11 août 1736 dans une famille qui y était anciennement connue, anoblie en 1650. Son grand-père, Bertrand, Sr. de la Roque-Cusson après avoir servi le roi aux armées, était devenu gouverneur et maire de Monpazier où il avait composé deux tragédies, publiées à Bordeaux vers 1721.

Comme d'assez nombreux gentilshommes, Jean-Baptiste fut pourvu très jeune d'une lieutenance, c'était le 15 septembre 1747. On était alors en guerre aux Pays-Bas contre les Anglo-Hollandais et en Italie contre les Impériaux, et le régiment Dauphin-infanterie admit donc le jeune cadet dans ses rangs et à ses frais, pour le temps de la guerre.

A la réorganisation du corps le 5 mars 1749, Jean-Baptiste fut réformé, c'est-à-dire versé dans le cadre de réserve. Entré dans les Gardes du Corps du Roi à Versailles, il dut donc ronger son frein durant les quelques années qui séparèrent la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) du début de la guerre de Sept ans (1755/56). Replacé dans Dauphin-infanterie, il y retrouva plusieurs compatriotes comme Etienne de Laval, sieur de Bonneville (maire de Monpazier de 1776 à 1791) et les frères Marc et Pierre de Constantin (de Castelmerle, à Capdrot).

Tous quatre avaient reçu une lieutenance par brevet royal du 1er septembre 1755. Ils devaient servir en Allemagne du nord jusqu'en 1762, et y combattre les Anglo-Hanovriens et leurs alliés Prussiens sous les ordres de chefs tels que le duc de Richelieu (futur gouverneur de Bordeaux) et le maréchal de Broglie. Les campagnes de la "guerre en dentelles" n'en étaient pas moins sanglantes : Pierre de Constantin fut tué à la bataille victorieuse de Bergen (13 avril 1759), mais ce fut surtout à l'affaire de Fillinghausen (15 juillet 1761) que le régiment Dauphin se fit sévèrement étriller par l'ennemi. Jean-Baptiste de Lamouroux, blessé "d'un coup de feu à la cheville du pied droit", y fut fait prisonnier alors que Marc de Constantin fut laissé pour mort sur le champ de bataille.

Lors d'un échange de prisonniers, les deux officiers périgourdens purent rentrer dans leurs lignes. Le 19 septembre, Jean-Baptiste était promu capitaine mais son compagnon dut quitter le service et rentra au pays.

La paix signée à Hubertsbourg en février 1763 démobilisa une partie du régiment. Le 16 septembre, Lamouroux fut à nouveau réformé. On voudra bien croire que le métier d'officier était ingrat sous l'ancien régime puisqu'il fallait pouvoir subvenir souvent à ses propres besoins, la solde étant symbolique.

Pourtant, Lamouroux obtint le commandement d'une compagnie de recrues (nous dirions une section d'instruction) à Sens, en octobre 1763. Le 17 juin 1770 enfin, le ministre de la guerre lui confia une compagnie de son ancien régiment avec laquelle il participa à la conquête de la Corse que Louis XV venait d'acheter à la République de Gênes. En récompense de ses 25 années de service, il fut aussi fait chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis (1er mai 1772). En principe, il avait atteint tout ce à quoi un petit nobliau sans fortune pouvait aspirer à l'époque: les épauettes d'or et la croix de St-Louis. Durant 16 années, encore, il allait passer de garnison en garnison.

A l'époque, les régiments n'avaient pas de quartier fixe. Ils séjournèrent dans une ville durant deux années puis partaient pour une autre caserne. Plus ancien des capitaines de Dauphin-infanterie, il obtint l'emploi de Major du régiment en 1786, mais ce furent les événements de la révolution et la guerre, qui allaient précipiter sa carrière.

Lieutenant-colonel du 34e régiment (ex-Angoulême-infanterie) le 6 novembre 1791, il retourna avec le même grade à son ancien régiment devenu 29e d'infanterie. Avec ses Périgourdens, Lamouroux fit les campagnes du Nord et de Belgique en 1792-93. Le 22 septembre 1792, jour de la proclamation de la République, il avait été nommé colonel. Huit mois plus tard, il était général de brigade. Il avait 57 ans, mais des "infirmités" lui valurent d'être suspendu de ses fonctions dès le 30 juillet 1793.

Au moment de "la patrie en danger", le Comité de salut public se défiait des anciens officiers de l'armée royale bien qu'ils fussent loyaux envers le nouveau régime.

Le "citoyen général Laroque" dut cesser ses fonctions le 12 septembre 1793 mais le ministère de la guerre, dirigé par un ancien officier de l'armée

royale, Lazare Carnot, lui accorda une pension de retraite "comme étant presque privé de la vue par suite des fatigues de la guerre" (28 février 1794).

Le général Lamouroux de la Roque-Cusson décéda à 83 ans dans la ville d'Agen où il s'était retiré (15 septembre 1819).

Eric MOUSSON-LESTANG

Voir également :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Baptiste_Lamouroux_de_La_Roque-Cusson

(C) Copyright GAM